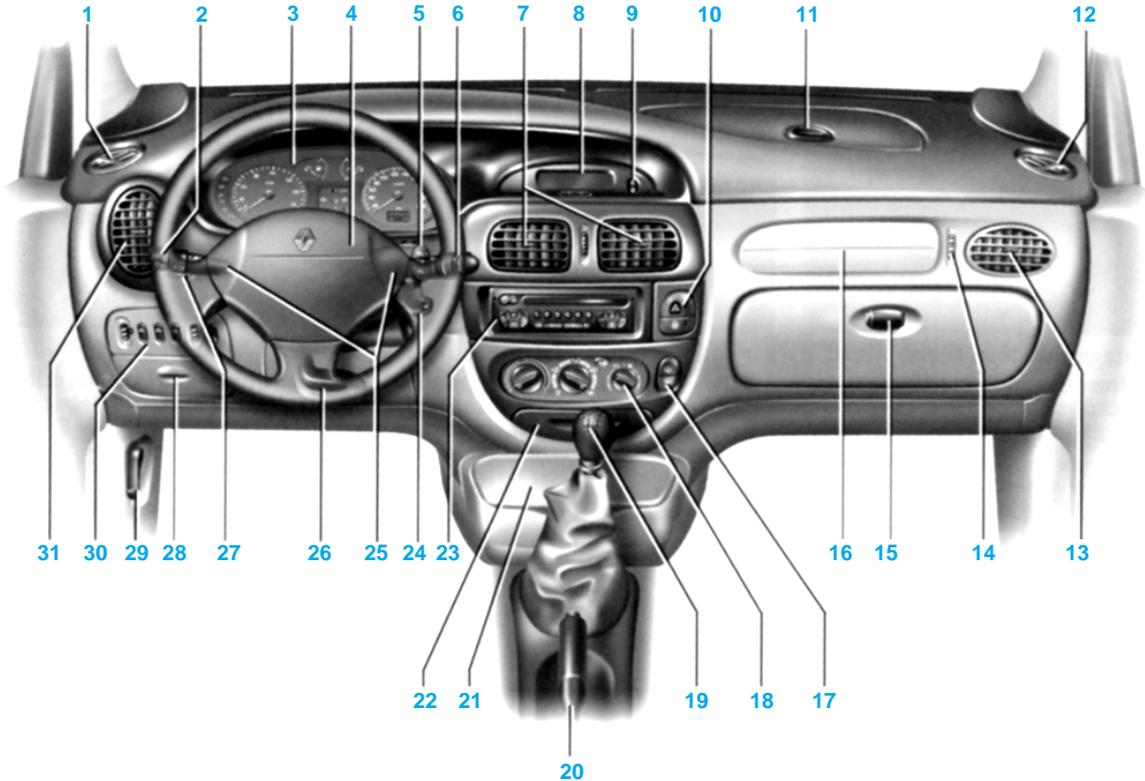


CONSEILS PRATIQUES

POSTE DE CONDUITE



Nota : La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule.

- | | | |
|---|--|--|
| <p>1 Frise de désembuage de vitre latérale gauche.</p> <p>2 Manette de :
• feux indicateurs de direction,
• éclairage extérieur,
• feux de brouillard avant,
• feux de brouillard arrière,
• avertisseur sonore.</p> <p>3 Appareils de contrôle.</p> <p>4 Emplacement Airbag (cousin gonflable) conducteur.</p> <p>5 Commande à distance radio.</p> <p>6 • Manette d'essuie-vitre/lave vitre du pare brise et de la lunette arrière.
• Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord.</p> <p>7 Aérateurs centraux.</p> <p>8 Affichage :
• heure,
• heure et température,
• radio, heure et température, ou vide-poches.</p> | <p>9 Témoin de :
• oubli bouclage ceinture conducteur
• porte(s) ouverte(s).</p> <p>10 Contacteurs de :
• feux de détresse,
• condamnation électrique des portes ou obturateur.</p> <p>11 Vide-poches.</p> <p>12 Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p>13 Aérateur latéral.</p> <p>14 Commande d'ouverture/fermeture de l'aérateur latéral.</p> <p>15 Boîte à gants.</p> <p>16 Airbag (cousin gonflable) passager.</p> <p>17 Commandes de :
• dégivrage lunette arrière,
• dégivrage du pare-brise.</p> <p>18 Commande de climatisation.</p> <p>19 Levier de vitesses.</p> <p>20 Frein à main</p> <p>21 Bac réfrigéré.</p> <p>22 Cendrier et allume-cigares.</p> | <p>23 Emplacement pour radio.</p> <p>24 Contacteur de démarrage.</p> <p>25 Avertisseur sonore.</p> <p>26 Commande de réglage en hauteur du volant</p> <p>27 Commande d'ouverture/fermeture de l'aérateur latéral.</p> <p>28 Boîte à fusibles.</p> <p>29 Commande de déverrouillage du capot moteur.</p> <p>30 Commande de :
• réglage électrique de la hauteur des faisceaux,
• rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle,
• sièges chauffants,
• lève-vitres électriques arrière.</p> <p>31 Aérateur latéral.</p> |
|---|--|--|

TABEAU DE BORD

Nota : La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule.

 1 - Non utilisé.

 Non utilisé.

Témoin d'Airbag (cousin gonflable)

Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il clignote, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt votre Représentant Renault.

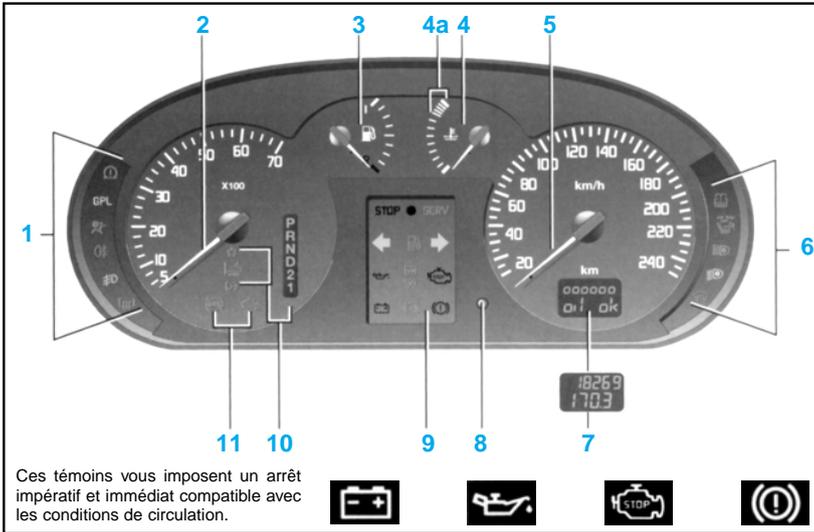
Témoin de feu de brouillard arrière

Témoin des projecteurs anti-brouillard avant

Témoin de désembuage de lunette arrière

2 - Compte-tours (graduation x100)

• Jusqu'au régime 3 000 (ou 2 500 en version Diesel), régime moteur à ne pas dépasser sur des rapports intermédiaires pour une conduite économique.



Ces témoins vous imposent un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

- Zone hachurée rouge, régime moteur interdit

3 - Indicateur de niveau carburant

4 - Indicateur de température du liquide de refroidissement

- En marche normale, l'aiguille doit se trouver en-dessous de la zone 4a. Elle peut y aller en cas d'utilisation «sévère». Il n'y a alerte que si le témoin s'allume.



5 - Indicateur de vitesse (km par heure)



6 - Témoin d'alerte niveau mini liquide essuie-lave-projecteur

- Faites le plein dès que possible.



Non utilisé



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin de désembuage du pare-brise

7 - Afficheur multifonction

- **Indicateur de niveau d'huile moteur**

- Pour être valable, la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur. À la mise sous contact ou après démarrage moteur, l'afficheur indique le niveau d'huile pendant environ **30 secondes**.

- **Lecture du niveau d'huile**

- Les points, sur la ligne supérieure, indiquent le niveau. Ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et ils sont remplacés par un tiret. Lorsque le niveau est au minimum, les tirets et le mot **Oil** clignotent et le mot **OK** disparaît : refaites le niveau le plus tôt possible. Au terme des **30 secondes** l'afficheur indiquera les totalisateurs partiel et général de la distance parcourue ou l'ordinateur de bord.

- **Totalisateur général de distance parcourue, totalisateur partiel de distance parcourue.**

- Lisible environ **30 secondes** après la mise sous contact.

- **Ordinateur de bord**

- Lisible environ **30 secondes** après la mise sous contact.

8 - Touche multifonction

- Des appuis successifs sur la touche permettent de sélectionner les informations sur l'afficheur et/ou d'obtenir la mise à zéro du totalisateur partiel.



Témoin d'arrêt impératif STOP

- Il s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à l'un des témoins :



Témoin système anti-démarrage

- **Témoin de protection du véhicule**

- Quelques secondes après la coupure de contact le témoin clignote en permanence.

- Le véhicule ne sera protégé qu'après avoir retiré la clé du contacteur-démarrateur.

- **Témoin de fonctionnement du système**

- À la mise sous contact, le témoin s'allume fixe durant environ trois secondes, puis s'éteint. Vous pouvez démarrer le moteur.



Témoin d'alerte SERVICE

- Il s'allume à la mise sous contact, puis s'éteint sous **3 secondes**. S'il s'allume en roulant, il recommande un arrêt prochain chez un Représentant Renault.

Il s'allume conjointement aux témoins :



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin d'alerte mini carburant

- Il s'éteint dès que le moteur tourne. S'il s'allume, ou reste allumé, faites le plein dès que possible.



Témoin des feux indicateurs de direction droit



Versions Essence

Témoin d'alerte grave injection/

Témoin d'alerte température de liquide de refroidissement

- **Témoin d'alerte grave injection**
- S'il clignote sur route, il signale une surchauffe du moteur ou une défaillance du système d'injection. Arrêtez-vous immédiatement, coupez le contact et faites appel à un Représentant Renault.

• **Témoin d'alerte température de liquide de refroidissement**

- S'il s'allume (allumage fixe) sur route, arrêtez vous et laissez tourner le moteur au ralenti **une** ou **deux minutes**. La température doit s'abaisser, sinon arrêtez le moteur, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement (après l'avoir laissé refroidir). Faites appel à un Représentant Renault si nécessaire.



Version Diesel

Témoin d'alerte grave injection/

Témoin d'alerte température de liquide de refroidissement

- S'il s'allume sur route, deux cas se présentent :

- **Témoin d'alerte grave injection**
- S'il y a coupure d'injection simultanée à l'allumage du témoin, cela signale une surchauffe du moteur ou une défaillance du système d'injection. Arrêtez-vous immédiatement, coupez le contact et faites appel à un Représentant Renault.

• **Témoin d'alerte température de liquide de refroidissement**

- S'il n'y a pas coupure d'injection arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti **une** ou **deux minutes**. La température doit s'abaisser, sinon coupez le contact, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement (après l'avoir laissé refroidir). Faites appel à un Représentant Renault si nécessaire.



Témoin de préchauffage (version Diesel) et de défaillance électronique (version Essence et Diesel).

- **Témoin de préchauffage (version Diesel)**

- La clé de contact en position **M**, il doit s'allumer ; il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu et que le moteur peut être démarré.

• Témoin de défaillance électronique (versions Essence et Diesel)

- S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique. Consultez au plus tôt votre Représentant Renault.



Témoin de pression d'huile

- Il s'éteint dès que le moteur tourne ; s'il s'allume sur route, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, faites appel à un Représentant Renault.



Témoin de charge de la batterie

- Il doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume sur route, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites vérifier le circuit.



Témoin d'usure des plaquettes de frein avant

- Si le témoin s'allume lorsque vous freinez, vous devez faire vérifier sous peu vos plaquettes de frein.



Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

- S'il s'allume au freinage, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits. Il peut être dangereux de continuer à rouler, faites appel à un Représentant Renault.

10 - Témoin lié au fonctionnement et/ou défaillance de la boîte automatique



11 - Témoin de contrôle des gaz d'échappement

- Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous **trois secondes**.
- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant Renault,
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt votre Représentant Renault.



Témoin antiblocage des roues

- Il s'allume contact mis et s'éteint sous **3 secondes**. S'il s'allume en roulant, il signale un défaut du système d'antiblocage des roues.
- Le système de freinage est alors assuré comme sur une voiture non équipée du système ABS. Consultez rapidement votre Représentant Renault.

Remarques importantes

SYSTÈME ANTI BLOCAGE DES ROUES : ABS

- Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle du véhicule sont les deux objectifs essentiels. Cependant, selon la nature du sol, les conditions atmosphériques et vos réactions, les dangers liés à la perte d'adhérence existent : blocage

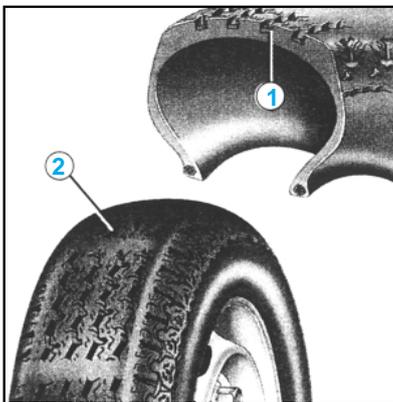
des roues et perte de la direction. Pour éviter ces risques vous disposez du système d'antiblocage des roues (ABS).

- L'apport en sécurité tient dans ce que le dispositif de régulation du freinage évite le blocage des roues, même à l'occasion d'un coup de frein violent mal dosé, et permet de garder le pouvoir de diriger le véhicule et ainsi de conserver la maîtrise de sa trajectoire. Dans ces conditions des manoeuvres d'évitement d'un obstacle par contournement, tout en freinant, sont alors parfaitement possibles.

- De plus ces conditions permettent d'optimiser les distances d'arrêt notamment quand l'adhérence devient précaire (sol mouillé, glissant, revêtement hétérogène).
- S'il permet cette optimisation, le système ABS ne permet en aucun cas d'augmenter les performances qui sont physiquement liées aux conditions locales d'adhérence pneu-sol. Les règles de prudence habituelles doivent donc toujours être impérativement respectées (distances entre les véhicules etc.). En effet, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.
- Chaque mise en oeuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. Ces manifestations sensibles vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneumatiques et le sol et que votre conduite devra être adaptée à l'état de la chaussée.

PNEUMATIQUES

- Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.



Entretien des pneumatiques

- Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques comportent des témoins d'usure **1** qui sont constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.
- Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, ceux-ci deviennent visibles **2** : il est alors nécessaire de remplacer vos

pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de **1,6 mm** et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.

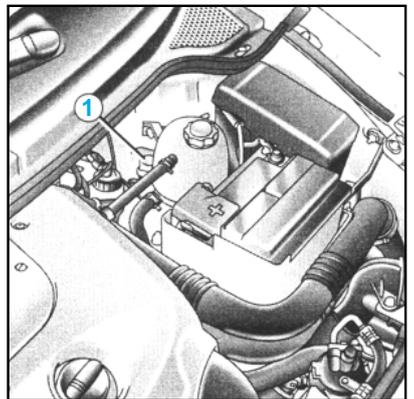
- Des incidents de conduite, tels que «coups de trottoir», risquent d'endommager les pneumatiques et entraînent également des dérèglages du train avant.
- Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.

SYSTÈME DE COUPURE CARBURANT EN CAS DE CHOC VIOLENT

- Votre véhicule peut être équipé d'un système de coupure carburant par inertie en cas de choc violent.
- Ce système est prévu pour se désarmer et ainsi isoler le circuit d'alimentation en carburant lors d'un fort impact.

Condition pour le réarmement

- À la suite du choc, le système pourra être réarmé mais seulement après avoir fait inspecter le véhicule par une personne qualifiée qui devra s'assurer :
 - que le véhicule est roulant,
 - et qu'il n'y a pas d'odeur de carburant,
 - et qu'il n'y a pas de fuite dans le circuit d'alimentation.

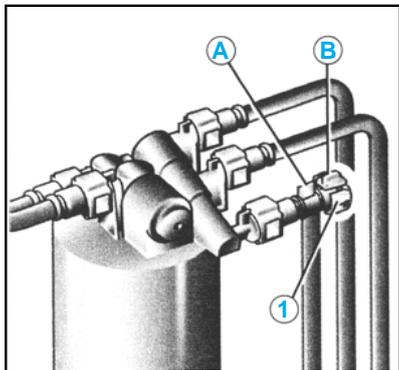


Réarmement du système

- Si les conditions de remise en fonctionnement du circuit d'alimentation sont réunies, appuyez sur le bouton **1** pour réarmer le système.

PANNE DE CARBURANT VERSION dCi

- Véhicules équipés du robinet **1** situé sous le capot moteur :
 - faites un apport de carburant (**5 litres** minimum),
 - fermez le robinet **1**,
 - démarrez le moteur,
 - ouvrez impérativement de nouveau le robinet **1** (bossage **B** face au repère **A**),
 - fermez le capot moteur,
 - faites le plein de carburant dès que possible.



Entretien

NIVEAU HUILE MOTEUR

- Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est parfois normal de faire un apport d'huile entre deux vidanges.
- Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à **0,5 litre** pour **1 000 km**, consultez votre Représentant Renault.

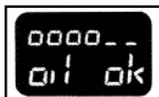
Périodicité : Vérifiez périodiquement votre niveau d'huile, et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Lecture du niveau d'huile

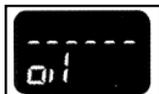
- Pour être valable la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.



Niveau maxi



Niveau intermédiaire



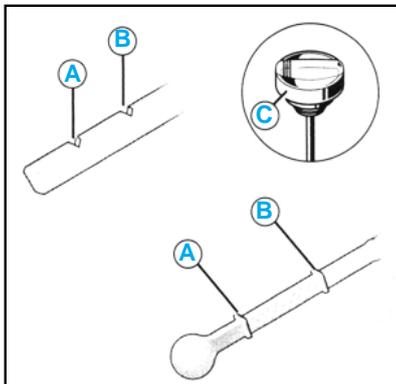
Niveau mini (clignotement)

• Lecture du niveau au tableau de bord

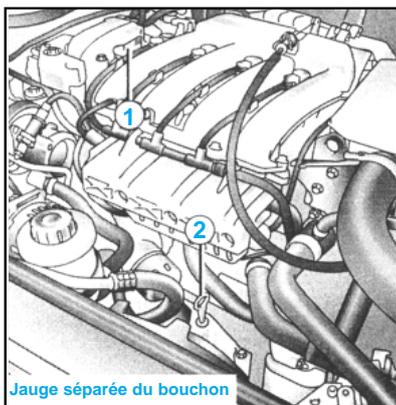
- À la mise sous contact ou après démarrage moteur, l'afficheur indique le niveau d'huile pendant environ **30 secondes**.
- Les points sur la ligne supérieure indiquent le niveau. Ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et ils sont remplacés par un tiret.
- Lorsque le niveau est au minimum, les tirets et le mot **Oil** clignotent et le mot **OK** disparaît : refaites impérativement le niveau à l'aide de la jauge.

• Lecture du niveau à la jauge

- Sortez la jauge,
- Essuyez la jauge avec un chiffon propre et non pelucheux,
- Enfoncez la jauge jusqu'en butée, (pour les véhicules équipés du «bouchon-jauge» **C**, vissez complètement le bouchon),



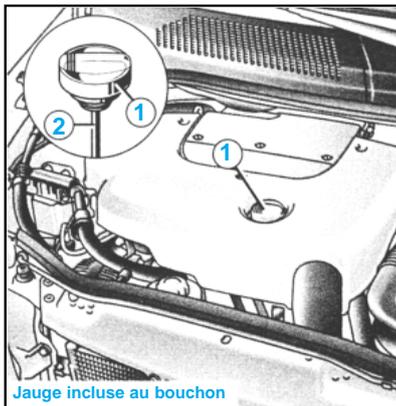
- Sortez la jauge de nouveau,
- Lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du «mini» **A** ni dépasser le «maxi» **B**.



Jauge séparée du bouchon

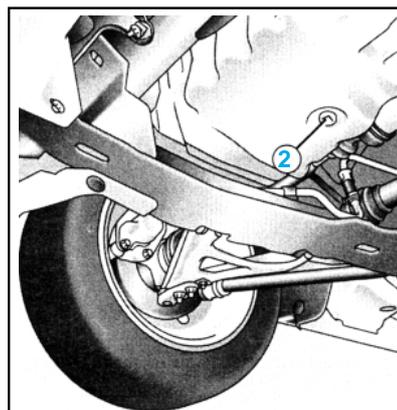
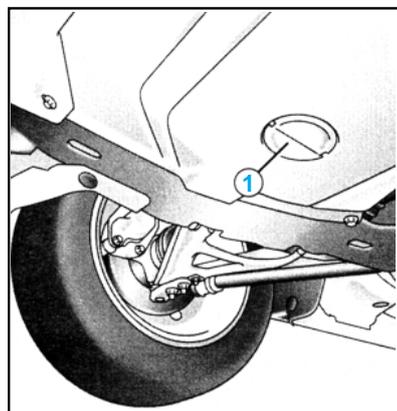
Appoint/remplissage

- Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).
- dévissez le bouchon **1**,
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le «mini» et le «maxi» de la jauge **2** est de **1,5 à 2 litres** suivant moteur),
- attendez **2 minutes** environ pour permettre l'écoulement de l'huile,
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).
- Ne dépassez pas le niveau «maxi» et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1**.



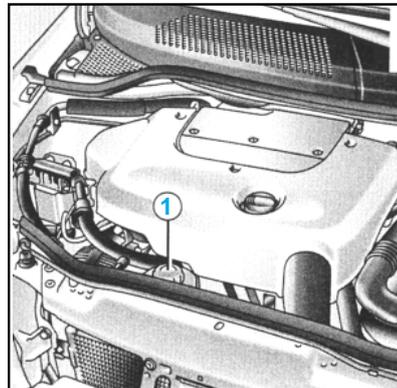
Jauge incluse au bouchon

VIDANGE MOTEUR



- Suivant motorisation, retirer l'obturateur **1**.
- Déposer le bouchon **2**.
- Reposer le bouchon **2** équipé d'un joint neuf.

NIVEAUX



Pompe d'assistance direction

- L'aspect et l'emplacement du bocal dépend de la version et du niveau d'équipement du véhicule.
- Pour un niveau correct à froid, il faut qu'il soit visible entre les niveaux **Mini** et **Maxi** sur le réservoir **1**.

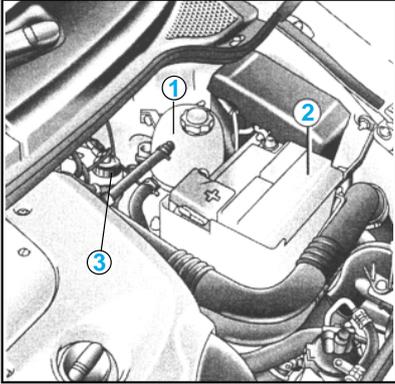
Liquide de refroidissement

- Le niveau à froid doit se situer entre les repères **MINI** et **MAXI** indiqués sur le vase d'expansion **1**.
- Complétez ce niveau à froid avant qu'il n'atteigne le repère **MINI**.

Attention : Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Danger de brûlures.

Batterie (2)



- La batterie ne nécessite pas d'entretien.

Attention : Manoeuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

- Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

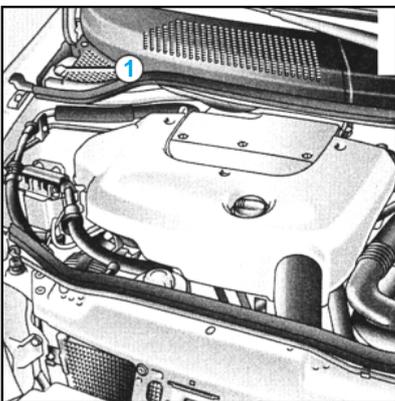
Liquide de freins

- Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

- Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte «**MINI**» indiquée sur le bocal **3**.

- Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

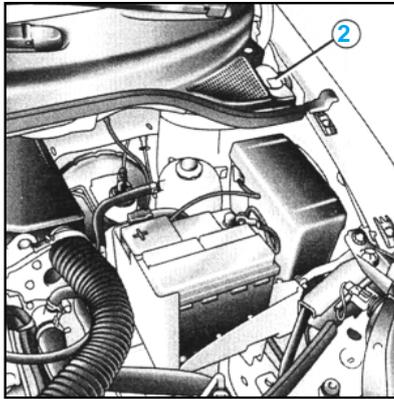
Réservoir lave-vitres



- **Remplissage** par le bouchon **1**.

- **Liquide** = Eau + produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

- **Gicleurs** = Pour orienter les gicleurs du lave-vitre, faites pivoter la petite sphère à l'aide d'une épingle.



Réservoir lave-projecteurs

- **Remplissage** par le bouchon **2**.

- **Liquide** = Eau + produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

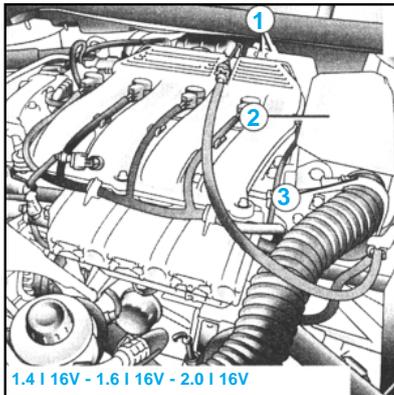
- **Gicleurs** = Pour orienter les gicleurs du lave-vitre, faites pivoter la petite sphère à l'aide d'une épingle.

FILTRES À AIR (remplacement de l'élément filtrant)

- Moteurs 1.4 l 16 V - 2.0 l 16 V :

• libérez la sangle **3** pour enlever l'ensemble boîtier/conduit d'air **2**.

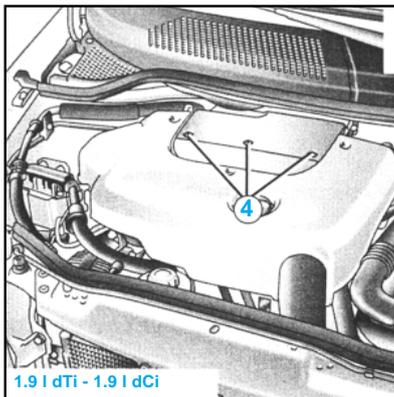
• dévissez les deux vis **1**, changez l'élément filtrant puis procédez au remontage.



1.4 l 16V - 1.6 l 16V - 2.0 l 16V

- Moteurs 1.9 l dTi - 1.9 l dCi :

• dévissez les vis **4**, enlevez le couvercle, changez l'élément filtrant puis remontez le couvercle.



1.9 l dTi - 1.9 l dCi

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE

Protection contre les agents corrosifs

- Bien que votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion très performantes, il ne demeure pas moins soumis à l'action :

• d'agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

• d'actions abrasives

- Poussière atmosphérique et sable ramené par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...

• des incidents de circulation

- Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

• Ce qu'il ne faut pas faire

- Laver la voiture en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Gratter la boue ou des salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.
- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
- Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver la voiture et particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.
- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur, dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : intérieur de la trappe à carburant) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

• Ce qu'il faut faire

- Laver fréquemment votre voiture, avec des shampoings sélectionnés par nos services et en rinçant abondamment au jet surtout les passages de roues et le dessous de caisse pour éliminer :
 - les retombées résineuses sous les arbres ou les pollutions industrielles,
 - la fiente d'oiseaux qui contient des produits chimiques qui ont une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture,
- Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage.

- le sel, dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus,
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.
- Respecter l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.
- Effectuer ou faire effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.
- Dans le cas où votre véhicule bénéficie de la garantie anticorrosion Renault, ne pas oublier les visites périodiques. Reportez-vous au carnet d'entretien.
- Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules, (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).
- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitre, l'antenne radio.
- Déposer le furet d'antenne radio téléphone si le véhicule en possède un.
- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos services techniques.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES

- Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'eau savonneuse (éventuellement tiède) à base de :
 - savon naturel,
 - savon liquide pour vaisselle (0,5 % de savon pour 99,5 % d'eau).
- Rincez avec un chiffon doux humide.

Particularités

• Vitres d'instrumentation

- (ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...).
- Utilisez un chiffon doux ou du coton.
- Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse, puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.
- Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

Nota : L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

• Ceintures de sécurité

- Elles doivent être tenues propres.
- Utilisez de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.
- L'emploi de détergers ou teinture est à proscrire.

Remplacement des lampes et fusibles

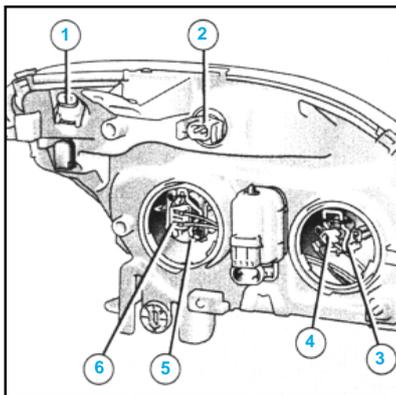
FEUX AVANT

Feux de route / de croisement

- Déposez le cache-plastique en le tournant d'un quart de tour.

- Déposez le connecteur de la lampe.
- Dégagez le ressort **3** ou **5** et sortez la lampe.
- Type de lampe à iode anti U.V.
 - **6** → H7
 - **4** → H1
- Ne touchez pas le verre d'une lampe à iode. Tenez-la par son culot.
- La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache-plastique.

Feux de position avant



- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **1** pour atteindre la lampe.
- Type de la lampe : **W 5 W**.

Feux indicateurs de direction

- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **2** et sortez la lampe.
- Type de la lampe : lampe orange forme poire à ergots **21 W**.

Nettoyage des projecteurs

- Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, utilisez un chiffon doux ou du coton.
- Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse, puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.
- Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

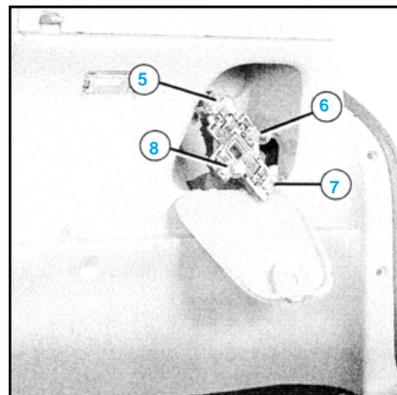
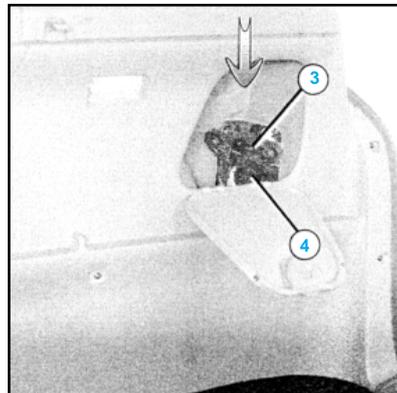
Nota : L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

Attention : • Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, il est impératif d'utiliser des lampes **H1** et **H7** anti U.V.

- (L'utilisation de tout autre lampe **H1** et **H7** pourrait entraîner une dégradation du projecteur.)
- Il est conseillé de prévoir une boîte de secours comportant un jeu de lampes.

FEUX ARRIÈRE

- Dans le coffre, ouvrez la trappe (pour les véhicules qui en sont équipés) puis le portillon.
- Déclipsez le porte-lampe **4** en appuyant sur la languette **3**.
- Feu de position et de stop (**5**)
 - Lampe forme poire à ergots **P21/5 W**.
- Feu indicateur de direction (**6**)
 - Lampe orange forme poire à ergots **P21W**.
- Feu de brouillard arrière (**7**)
 - Lampe forme poire à ergots **P21W**.

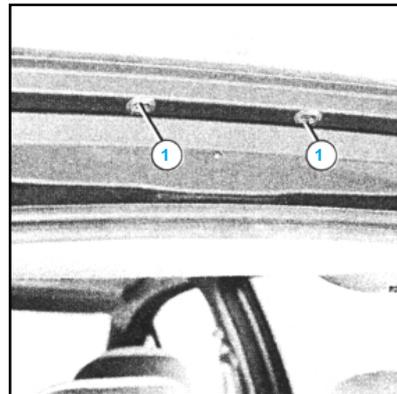


- Feu de recul (**8**)
 - Lampe forme poire à ergots **P21W**.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX

Troisième feu de stop

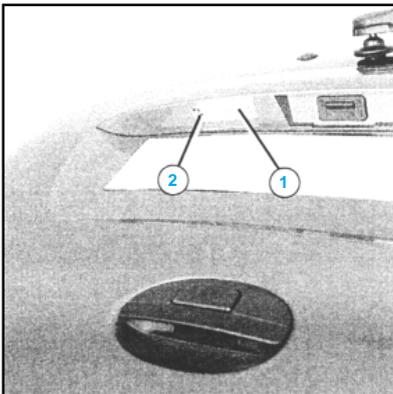
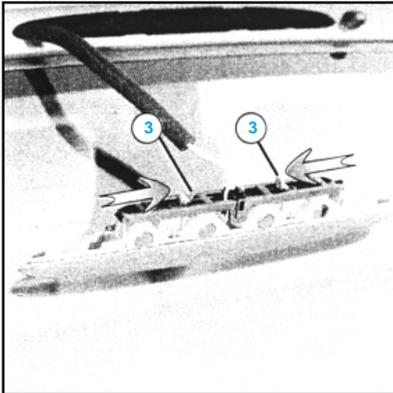
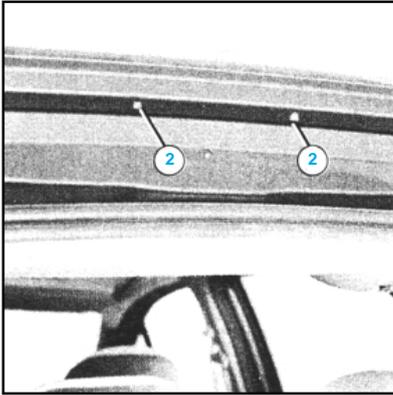
- Dans la porte de coffre, retirez les bouchons **1**.



- Déclipsez le feu en introduisant un outil type tournevis plat dans les deux espaces **2**.
- De l'extérieur, dégagez le feu.
- Retirez le porte-lampes en pressant au niveau des languettes **3**.
- Type des lampes : **W 5 W**.

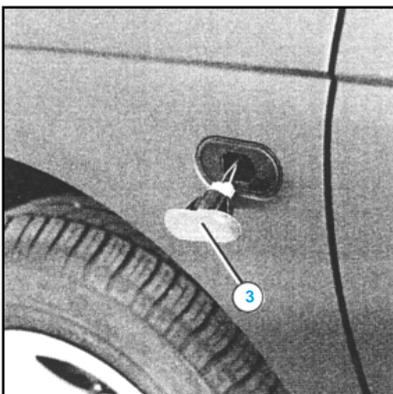
Éclaireurs de plaque d'immatriculation

- Déclipsez l'éclaireur **1** en pressant la languette **2**.
- Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.
- Type de lampe : Navette **5 W**.



Répétiteurs latéraux

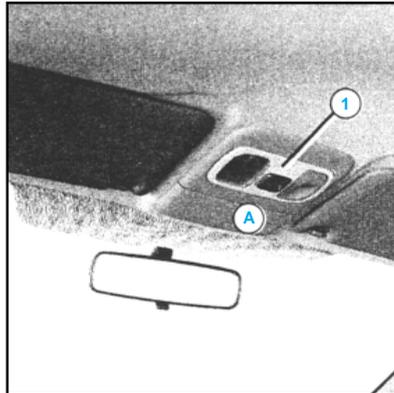
- Déclipez le répéteur **3** (à l'aide d'un outil type tournevis plat).
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.
- Type de lampe : **W 5 W**.



ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

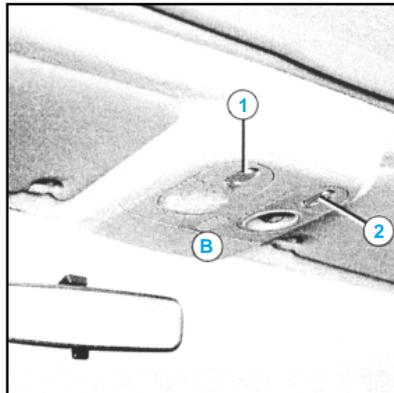
Plafonnier A

- Déclipez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache **1**.
- Dégagez la lampe
- Type de lampe : **W 7 W**.



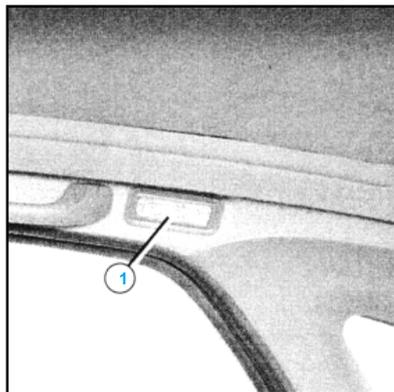
Plafonnier B

- Déclipez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) au niveau de l'encoche **1** ou **2**.
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe.
- Type de lampe : **W 5 W**.



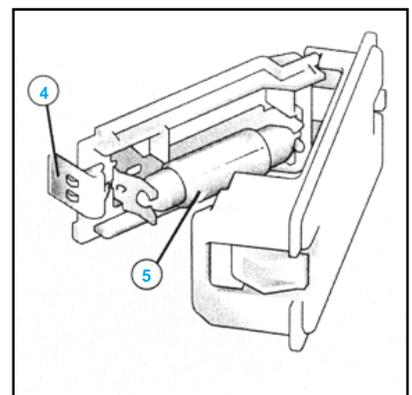
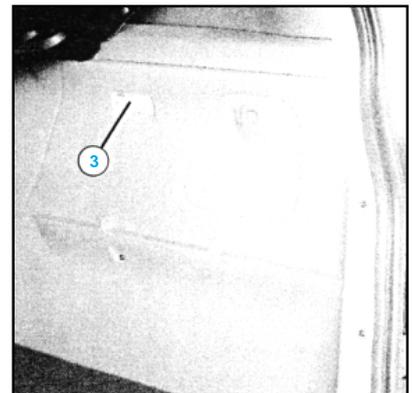
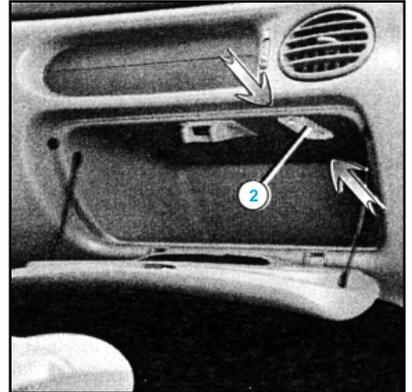
Éclaireurs arrière

- Déclipez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **1** pour accéder à la lampe.
- Type de lampe : à ergots **5 W**.



Éclaireurs boîte à gants et coffre arrière

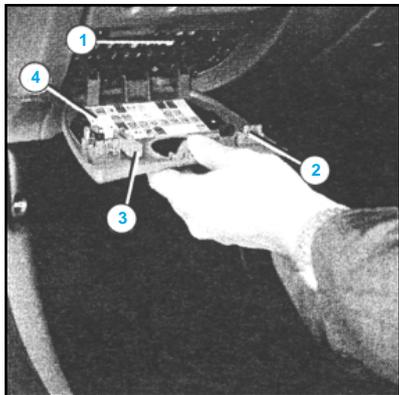
- Déclipez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **2** ou **3** en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.
- Déconnectez l'éclaireur.
- Appuyer sur la languette **4** pour dégager le porte-lampe et accéder à la lampe **5**.
- Type de lampe : Navette **7 W**.



FUSIBLE

Compartment à fusibles 1

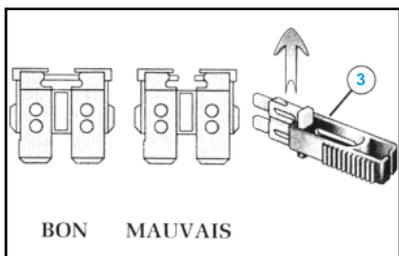
- En cas de non fonctionnement d'un appareil électrique avant toute recherche vérifiez l'état des fusibles. Assurez-vous également que les fiches de raccord de l'appareil en cause soient correctement branchées. En cas de court-circuit, dévissez l'écrou à oreilles qui coiffe l'une des bornes de la batterie pour l'isoler.
- Ouvrez le couvercle **2** (sous le volant).



- Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles 4.
- Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Attention : • Vérifiez le fusible concerné et remplacez-le, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.

- Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



- Débrochez le fusible à l'aide de la pince 3.
- Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Affectation des fusibles

- (la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule).

Symbole	Affectation
	Désembuage lunette arrière.
	Avertisseur sonore.
	Antiblocage des roues (ABS).
	Feux de position gauche / Alarme oubli d'éclairage / Tableau de bord / Plaque d'immatriculation.
	Feux de position droit.
	Feux de brouillard arrière.
	Feux de route droit.
	Feux de route gauche.
	Feux de croisement droit / Réglage des projecteurs.

- Feu de croisement gauche.
- Feux de stop / Tableau de bord / Pare-brise dégivrant / ABS / Interdiction lève-vitres électriques arrière.
- Radio / Allume cigares / Eclairage des commandes / Montre.
- Prise accessoires.
- Motoventilateur de chauffage / de conditionnement d'air.
- Motoventilateur de refroidissement.
- Lave-projecteurs.
- Télécommande / Système antidémarrage.
- Injection / Système antidémarrage.
- Centrale clignotante.
- Toits ouvrants.
- Lève-vitres électriques.
- Essuie-lave-vitre avant.
- Sièges chauffants.
- Rétroviseurs dégivrants.
- Condamnation électrique des portes / Plafonniers / Éclairage coffre.
- Feux de brouillard avant.

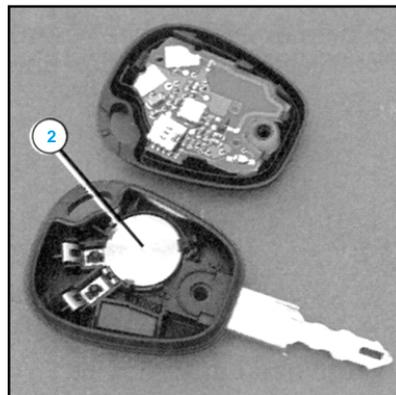
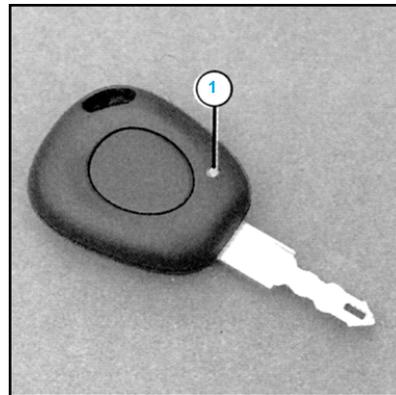
- Coupe-consommateurs (montre, radio, etc.).
- Feux de recul / Essuie-vitre arrière / Lave-vitre arrière.
- Conditionnement d'air.
- Doubles optiques.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE

Remplacement des piles

- Déposez la vis 1, ouvrez le boîtier (à l'aide d'une pièce de monnaie par exemple) et remplacez la pile 2 en respectant la polarité gravée sur le couvercle.

Nota : Lors du remplacement de la pile, il est conseillé de ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle des clés.



Synchronisation de la télécommande

- Après un changement de pile, il peut être nécessaire de procéder à une synchronisation de la télécommande.
- De l'intérieur du véhicule :
 - appuyez sur la télécommande jusqu'à extinction du témoin de pile 3 (pendant environ **10 secondes**),
 - relâchez, puis appuyez successivement deux fois sur la télécommande.
- Si cela ne suffit pas, adressez-vous à votre Représentant Renault.

